

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 7 mars 2016, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Philippe St-Jacques
 M. Marcel Lafontaine M. Conrad Hubert
 M. Roger Pilon M. Alain Patry

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2016-RAG-5504 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

6. Varia

- 6.1 Toitures
- 6.2 Patinoire

Adoptée.

2016-RAG-5505 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2016**

Le conseiller Marcel Lafontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 tel que présenté.

Adoptée.

2016-RAG-5506 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 73 749.63 \$ et la liste des comptes payés au montant de 18 373.84 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 7 mars 2016 au montant de 104 804.50 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 7 mars 2016

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 492 058.13 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 8 153.31 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

Présentation de la conciliation bancaire du 29 février 2016.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour février 2016.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

La directrice mentionne qu'aucun permis n'a été émis en février 2016.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Invitation à la 4^e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural

La directrice générale présente au conseil une invitation à la 4^e édition du Rendez-vous québécois du loisir rural. Ce rendez-vous a pour but de rencontrer des travailleurs en loisirs et d'échanger avec eux. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Travaux et appel d'offres pour la cuisine et la bibliothèque

La directrice mentionne au conseil qu'après avoir pris les informations auprès du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous sommes autorisés à engager un charpentier-menuisier à taux horaire pour effectuer certaines rénovations dont, la démolition de murs, la construction de division ainsi que le perçage de murs. Nous irons donc de cette façon pour les rénovations à effectuer dans la cuisine et dans la bibliothèque. Une rencontre entre les personnes responsables de ce dossier aura lieu et une liste des travaux sera faite.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Travaux à faire au chalet des loisirs

La directrice présente au conseil la soumission pour les travaux exigés par l'assurance au chalet des loisirs afin d'être conforme en tout point. Comme c'est travaux font partie des loisirs, ils seront payés par le comité des loisirs (festival country) puisque cet événement a été crée afin d'amasser des fonds pour les loisirs et ainsi rendre sécuritaire et agréable les infrastructures pour les jeunes. Le dossier est donc transféré au Comité des loisirs de Bois-Franc.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Dépôt électronique des paies

La directrice mentionne au conseil qu'elle a été approché par la Caisse Populaire afin d'adhérer au dépôt électronique des paies. Comme nous n'avons pas acquis le module nécessaire pour la transmission des paies dans notre logiciel informatique, il en coûterait un minimum de 1 500 \$ pour que le tout fonctionne. Puisque le nombre de chèque de paie fait est minime et qu'il faudrait des années avant que le tout soit avantageux, la municipalité restera sur le système des chèques.

2016-RAG-5507

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Congrès de la FQM 2016

La directrice mentionne au conseil que cette année, il y a eu du changement concernant la réservation de chambre pour le congrès de la FQM en septembre. Avant, c'est la FQM qui était responsable de la location des chambres et des frais s'y rapportant en cas d'annulation alors que maintenant, c'est la municipalité qui sera responsable de réserver ses propres chambres sous la formule du premier arrivé premier servi. Il est donc important d'effectuer les réservations le plus tôt possible afin d'être certain d'avoir des chambres disponibles. Les conseillers intéressés à assister au congrès cette année devront donc le confirmer en mars afin que la directrice puisse faire la réservation.

2016-RAG-5508

DON À LA MAISON DE LA FAMILLE POUR LE MAGASIN PARTAGE

CONSIDÉRANT QUE le magasin partage offre la chance aux enfants vivant en contexte de vulnérabilité de notre milieu l'opportunité de débiter l'année scolaire sur le même pied d'égalité que tous les enfants;

CONSIDÉRANT QUE les dons amassés permettent de rendre accessible le matériel scolaire au quart du prix aux familles dans le besoin de notre région;

CONSIDÉRANT QUE pour continuer à offrir un service de ce genre, le magasin a besoin d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu de faire un don de 140 \$ à la maison de la famille pour le magasin partage.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle du Réseau Biblio

La directrice présente au conseil une invitation à l'Assemblée générale annuelle du Réseau biblio. La conseillère Michelle Payette regardera s'il est possible pour elle d'y assister et nous y reviendrons en avril si nécessaire.

2016-RAG-5509

SUIVI DES COMPTES EN SOUFFRANCE – TRANSMISSION DE DOSSIER À NOTRE AVOCAT ME RINO SOUCY

CONSIDÉRANT QUE certains contribuables ont un retard important;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale madame Annie Pelletier a envoyé plusieurs lettres demandant de prendre un arrangement de paiement avec la municipalité et qu'elle n'a eu aucun retour;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de transférer à Me Rino Soucy tous les dossiers qui n'ont aucun arrangement de paiement et qui comporte un retard datant de 2014 et moins.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Proposition d'entente pour la cueillette de déchets et recyclage avec Montcerf-Lytton

La directrice présente au conseil la proposition offerte par la municipalité de Montcerf-Lytton pour la cueillette de déchets et recyclage. Les conseillers sont d'accord avec une bonne partie de l'entente sauf sur le point de l'accès à l'écocentre où il demande à la mairesse Julie Jolivette et la directrice Annie Pelletier de rencontrer M. Alain Fortin afin de négocier une diminution du coût.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Appui aux commissions scolaires de l'Outaouais

La directrice présente au conseil une demande d'appui venant des commissions scolaires de l'Outaouais. Comme le conseil n'est pas en accord avec tous les points de cet appui, il préfère ne pas appuyer pour l'instant.

2016-RAG-5510

APPUI À LA VILLE DE GRACEFIELD – DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE le niveau de la rivière Gatineau est à la hausse depuis quelques semaines occasionnant ainsi des inquiétudes et des situations difficiles pour nos concitoyens;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de demander à Madame Lise Thériault ministre de la Sécurité publique de prendre en charge la gestion de la rivière Gatineau et de demander l'appui de Pierre Moreau ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée.

2016-RAG-5511

APPUI À LA VILLE DE GRACEFIELD – DEMANDE À POSTE CANADA

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens ne reçoivent pas leurs correspondances à leurs adresses physiques et sont desservis par des bureaux postaux autres que ceux où ils résident, leur

occasionnant ainsi des problèmes lors de réception de colis et autres;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de demander à Poste Canada qu'il amalgame ses territoires postaux avec les limites territoriales municipales et de demander l'appui de notre député fédéral M. William Amos.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Résultat de l'élection de l'administrateur du Caucus de la Région 07 – Outaouais

La directrice mentionne au conseil que le résultat de l'élection pour le poste d'administrateur au conseil d'administration de l'UMQ est Monsieur Benoît Lauzon, maire de Thurso.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Remerciement de la municipalité de Grand-Remous

La directrice présente au conseil une lettre de remerciement reçue de la municipalité de Grand-Remous remerciant la municipalité de Bois-Franc pour son don pour la clinique santé de Grand-Remous.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Toitures

Le conseiller Conrad Hubert mentionne à la directrice qu'il faudrait que les employés nettoie les toitures sur les cabanes de rangement aux loisirs, car il y a une grande quantité de neige sur celles-ci.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Patinoire

Le conseiller Conrad Hubert mentionne à la directrice que les lumières de la patinoire ont encore restées allumées cette fin de semaine et qu'à l'avenir, il faudrait que les employés ferme de disjoncteur à l'intérieur afin d'éviter que des jeunes viennent le soir après la fermeture et allument les lumières, car ils oublient toujours de les refermer par la suite. De plus, il mentionne qu'il faudra analyser le dossier pour l'an prochain à savoir si nous engagerons un surveillant puisque l'achalandage a beaucoup diminué voir même presque nul.

2016-RAG-5512

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.